

**Questions pour le ministère de l'Éducation et de la Formation du Lesotho sur l'initiative BELDS (Suite donnée au webinaire BELDS du 25 juin 2020)**

**Quels sont les projets de votre pays pour l'EPE (prochaines étapes du processus PSE, initiatives de renforcement des capacités, actions de plaidoyer, etc.) ?**

**Réponse :**

- Nous achevons actuellement la révision du PSE, qui vise notamment à augmenter le nombre de classes d'accueil. Plus précisément, nous apportons la dernière main à la liste des priorités de l'EPE et à son plan de mise en œuvre. Nous espérons présenter une requête d'ESPIG avant la date limite du 15 octobre.
- S'agissant du renforcement des capacités, le ministère prévoit de réaliser une évaluation globale des capacités du sous-secteur de l'EPE pour analyser les atouts et les faiblesses en ce qui concerne la capacité de gestion d'une initiative d'une telle ampleur. L'évaluation devrait démarrer avant la fin de l'année et le rapport final contiendra des recommandations précises sur les moyens de créer les conditions et les capacités nécessaires pour gérer plus efficacement l'EPE au Lesotho.
- S'agissant des actions de plaidoyer, nous continuons de travailler avec nos partenaires (organisations locales) pour suivre les dépenses consacrées à la protection et au développement de la petite enfance (PDPE) et recommander un accroissement à la hauteur des besoins. Nous prévoyons également de poursuivre l'échange de documents et données probantes sur l'importance d'investir dans cette tranche d'âge et de donner la parole aux enfants, du niveau communautaire jusqu'aux responsables nationaux, en passant par le groupe de travail technique sur l'EPE.

**Existe-t-il des activités de développement de la petite enfance (0 à 5 ans), y compris pour les enfants handicapés ?**

**Réponse :**

Oui, des activités sont prévues pour les enfants de moins de 5 ans dans les crèches et les centres de PDPE mais ce n'est pas la priorité de l'initiative BELDS au Lesotho. Ces centres sont privés, et bien que l'unité PDPE relève du ministère de l'Éducation et de la Formation, son rôle consiste à assurer la coordination entre les différents ministères sectoriels à différents niveaux (central, district, local). Vu la stagnation des inscriptions de jeunes enfants dans les programmes de PDPE ou préscolaires, l'accent est mis davantage sur l'élargissement de l'accès que sur l'équité, malheureusement, du moins pour l'instant. On manque également de données de qualité sur les indicateurs liés à l'équité pour les programmes de PDPE/EPE. Nous travaillons sur tous ces problèmes mais ce n'est pas la priorité de l'initiative BELDS au Lesotho.

**Comment pouvez-vous concilier l'éducation préscolaire et les centres préscolaires religieux traditionnels ?**

**Réponse :**

Il n'existe pas de centres préscolaires religieux traditionnels au Lesotho, mais bon nombre de centres de PDPE sont détenus par des organisations religieuses – les églises. Le ministère de l'Éducation et de la Formation traite tous les établissements préscolaires sur un pied d'égalité et s'efforce d'améliorer l'accès à un apprentissage de qualité pour tous les jeunes enfants, mais surtout pour les plus vulnérables qui n'ont pas les moyens de fréquenter des établissements préscolaires privés.

**Existe-t-il un modèle de partenariat public-privé pour le financement et la gestion de l'éducation préscolaire dans votre pays ? Si oui, est-il de bonne qualité à votre avis et quels sont les défis à relever ?**

**Réponse :**

Le ministère de l'Éducation et de la Formation prévoit d'élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à exiger l'enregistrement des établissements préscolaires privés auprès du ministère et à renforcer le contrôle de la qualité de ces centres. Il n'existe pas encore de modèle de partenariat public-privé bien défini, mais c'est prévu dans le cadre de la nouvelle stratégie. À ce stade, nous nous contentons de tirer des enseignements de l'expérience des autres pays dans ce domaine.

**Quel a été l'impact de la pandémie de COVID-19 sur vos projets de développement des services d'enseignement préscolaire ? Dans quelle mesure l'approche / les outils BELDS permettent-ils de prédire les situations particulières et de s'y adapter pour planifier le budget de l'éducation préscolaire ?**

**Réponse :**

La pandémie a mis à rude épreuve tous les services publics, notamment le système éducatif, et a empêché d'accroître les crédits budgétaires alloués aux services de PDPE comme prévu l'an dernier. À la place, des crédits supplémentaires ont été demandés pour faire face à la crise et permettre aux enfants de continuer d'apprendre en restant chez eux.

Cela étant, augmenter le nombre de classes d'accueil reste la priorité du PSE actuellement mis au point et nous nous y emploierons au cours des prochaines années (2021-2026). À cet égard, nous ne pensons pas que la pandémie de COVID-19 sera un obstacle majeur – mais nous ferons initialement appel à des fonds externes pour financer cette expansion.

**Un budget spécial est-il prévu pour permettre à l'École normale de former des enseignants de qualité au niveau préscolaire ? Avez-vous suffisamment d'enseignants pour les centres préscolaires et les classes d'accueil, publics et privés ?**

**Réponse :**

L'UNICEF fournit un appui financier à l'École normale afin de renforcer ses programmes de formation des enseignants du préscolaire – formation préalable et en cours d'emploi (sanctionnée par un diplôme et un certificat respectivement). Nous devons cependant renforcer ces programmes au cours des prochaines années pour être sûrs d'avoir suffisamment d'enseignants préscolaires qualifiés pour les classes d'accueil.

Il y a des enseignants dans tous les centres de PDPE et classes d'accueil des établissements privés mais ils ne sont pas tous qualifiés. Le ministère de l'Éducation et de la Formation s'attache avant tout à déployer des enseignants qualifiés dans les classes d'accueil des établissements financés par l'État car ces classes donnent accès à une éducation préscolaire de qualité pour tous les enfants, y compris les plus vulnérables.